

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ET ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

---

### ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

---

Le comité départemental de l'Isère annonce la tenue de son assemblée générale élective et ordinaire qui se déroulera le 14 juin 2020 à Montbonnot - Saint Martin.

Conformément aux statuts du comité départemental de l'Isère l'assemblée générale réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental de l'Isère lance un appel à candidature pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le comité départemental de l'Isère dispose de **6** postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (4 représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus 2 pour la ligue régionale Auvergne- Rhône-Alpes).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 25 mai 2020.

Les convocations seront transmises au plus tard au 30 mai 2020.

Thierry Lombardi  
Président du CDK Isère